

Strasbourg, le 30 août 2024

Pour ses 30 ans, la carte Atout Voir devient gratuite

À l'occasion des 30 ans du dispositif, **la carte Atout Voir devient gratuite à partir du 1^{er} septembre 2024**. La gratuité totale de la carte répond ainsi à l'objectif de démocratisation de l'offre culturelle et artistique poursuivi par l'Eurométropole de Strasbourg.

Nouveauté également : elle sera **disponible dans plus de soixante points de distribution** répartis sur Strasbourg, ses quartiers et le territoire métropolitain (contre six lieux de vente les années précédentes). Les jeunes pourront ainsi se procurer leur carte au plus proche de chez eux, en apportant une photo d'identité, une pièce d'identité et un certificat de scolarité (ou un contrat de travail et une attestation de domicile en fonction de la situation).

Pour rappel, depuis 1994, la carte Atout Voir permet aux jeunes de 11 à 25 ans non étudiants, habitants ou scolarisés dans l'Eurométropole de Strasbourg, de bénéficier de tarifs préférentiels pour leurs activités culturelles.

La pratique culturelle est essentielle dans la construction des adolescent·es et des jeunes individus, notamment dans cette tranche d'âge charnière où ils ont tendance à s'en éloigner. Pour favoriser l'accès à la culture des adolescent·es et des jeunes adultes, l'Eurométropole de Strasbourg propose le dispositif, qui leur permet de profiter de nombreux avantages, avec le soutien de la DRAC Grand Est (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Au total, **50 structures** sont partenaires du dispositif en offrant des tarifs préférentiels : places de cinéma à 5 € sur tous les films, du dimanche 19h au vendredi 19h, gratuité de l'ensemble des Musées de la Ville de Strasbourg et places de spectacle dans diverses salles et festivals à 6 €.

« Je me réjouis vivement de cette gratuité, qui va élargir le champ des possibles culturels de toute la jeunesse métropolitaine. Cette gratuité simplifie la démarche et lève le frein symbolique à l'obtention de la carte, permettant à nos jeunes d'accéder à tarif privilégié à de très nombreux établissements et manifestations : c'est une incitation à découvrir et à vivre la diversité culturelle ! » **Murielle Fabre**, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de l'action culturelle métropolitaine, lecture publique, cinéma et audiovisuel.



La liste de l'ensemble des lieux partenaires du dispositif et des points de distribution ainsi qu'une demande d'obtention de la carte en ligne sont disponibles sur strasbourg.eu/carte-atout-voir.

